



# Le projet pédagogique

Des Accueils  
de Loisirs Péri-scolaires  
de la ville de Guilers



Année 2019-2020

# **SOMMAIRE**

## INTRODUCTION

### A. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Devenir autonome, solidaire, citoyen.

Faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs.

Favoriser la créativité, la découverte, l'imaginaire et la curiosité.

### B. LE FONCTIONNEMENT

1. Les accueils de loisirs périscolaires du matin et du soir

2. La pause méridienne

3. Le temps de surveillance de 16h30 à 17h00

### C. LE PROJET D'ANIMATION

### D. LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

### E. EVALUATION 2019-2020

# INTRODUCTION

Commune péri-urbaine de Brest, Guilers compte aujourd'hui plus de 8500 habitants.

La ville assure la gestion de deux ALSH périscolaires situés au sein des écoles publiques Chateaubriand et Pauline Kergomard, et l'animation de la pause méridienne. Depuis la rentrée 2013 et le passage à la semaine de 4 jours et demi, l'unique ALSH périscolaire municipal a été scindé en deux avec une direction par site, afin d'apporter une nouvelle dynamique sur le terrain.

La rentrée 2018-2019 a vu le retour de la semaine à 4 jours.

Le projet pédagogique des Accueils de Loisirs sans Hébergement Périscolaires de la commune est réalisé en concertation avec les équipes pédagogiques des ALSH périscolaires, à l'occasion de réunions, qui permettent de réévaluer en continu les projets et de coller au plus juste aux besoins et envies des enfants.

Il s'appuie sur la **charte éducative**, écrite en collaboration avec les élus et votée en 2009. Elle transcrit les intentions éducatives de la commune et nous guide afin de renforcer la cohérence dans nos actions enfance jeunesse sur le territoire. Tout comme le contrat enfance jeunesse.

# LA CHARTE EDUCATIVE

La ville de Guilers est un territoire où chaque citoyen doit trouver bien être et épanouissement. En effet, tous les habitants doivent prendre du plaisir à vivre ensemble.

Aussi les valeurs républicaines, défendues par l'histoire de notre nation, telles que la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, sont les rails indispensables à la réalisation de cet idéal.

## A. LES OBJECTIFS:

### ○ LA CO-EDUCATION

“Il faut tout un village pour faire grandir un enfant” (Proverbe wolof).

Nous sommes responsables tous ensemble de l'éducation des enfants et des jeunes. Parents, enseignants, associations, éducateurs, animateurs, institutions, voisins, grand parents... participons tous d'une même communauté éducative pour que les enfants et les jeunes deviennent les citoyens de demain.

En ce sens, il est important que nous soyons partenaires et force de propositions, puisque nous sommes tous, les maillons de la chaîne éducative.

### ○ LA CITOYENNETE

Vivre ensemble ne s'improvise pas. Etre respectueux de soi et des autres, responsable, autonome, connaître ses droits et ses devoirs, conditionnent la vie en société. La municipalité souhaite que la jeunesse s'engage, prenne la parole, agisse, assume ses responsabilités, en un seul mot devienne citoyenne.

Chacun se construit en "se frottant aux autres". Chacun découvre le vivre ensemble, par des actions et des expérimentations, par l'écoute, par des choix, par la prise d'initiatives et de responsabilités. Permettre à la jeunesse d'être porteuse de projets, c'est la rendre autonome. Nous sommes tous différents alors apprenons à respecter les opinions d'autrui et à communiquer sans violence.

Etre citoyen, c'est aussi être respectueux de son environnement (humain, matériel, naturel) et agir pour sa pérennité.

### ○ LE LOISIRS POUR TOUS

La municipalité souhaite répondre aux besoins de l'Enfance et de la Jeunesse en développant des animations pour tous dans un esprit de détente et de loisirs, en prenant en compte la mixité sociale et les différences.

La culture sera un outil porteur des valeurs fondamentales de rassemblement et d'égalité.

## B. LES MOYENS

La municipalité souhaite :

Créer du lien.

Connaître les attentes des enfants et des jeunes en matière de loisirs.

Etre un acteur essentiel dans la réflexion, la coordination et l'animation des projets à destination des enfants et des jeunes en partenariat avec le tissu associatif et les partenaires institutionnels.

Accompagner les jeunes dans une démarche de projets.

Participer au financement de projets collectifs à destination des enfants et des jeunes.

**Chacun doit trouver son bonheur.**

Afin d'avoir tout son sens, et d'être en adéquation sur le terrain avec les équipes enseignantes, le projet pédagogique tient compte des projets d'école.

## A. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DU PROJET PEDAGOGIQUE

| Objectifs                                                                  | Constats                                                                                                                        | Moyens                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Devenir autonome, solidaire, citoyen.</p>                               | <p>L'adulte agit trop souvent à la place de l'enfant.<br/>Trop d'incivilités sur la cour d'école.</p>                           | <p>En permettant à l'enfant de devenir autonome. Pendant le repas ou le goûter, en se servant seul, en débarrassant et en nettoyant la table.<br/>En partageant les espaces (avec les groupes d'enfants, avec l'école).<br/>En favorisant l'entraide entre les enfants.<br/>En écrivant les règles de vie avec les enfants.<br/>En entretenant le respect (de soi, des autres et du matériel).<br/>En facilitant l'expression de tous par le dialogue et l'écoute.<br/>En sollicitant l'avis des enfants sur les menus, sur l'utilisation de la cour et sur des idées d'activités, de jeux...<br/>En gérant les conflits par des messages clairs, bienveillants.<br/>En réparant ses erreurs.<br/>En attirant l'attention de l'enfant à ses droits et à ses devoirs, ainsi qu'aux différences.<br/>En sensibilisant l'enfant à l'hygiène et à celle de son environnement (passage aux toilettes, lavage des mains, ramassage des manteaux, papiers à la poubelle).</p> |
| <p>Faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs.</p> | <p>Partons du principe que nous sommes tous différents. Les enfants ont donc des besoins de repos et de loisirs différents.</p> | <p>Par l'accueil personnalisé des enfants.<br/>En facilitant la séparation entre l'enfant et sa famille.<br/>Par le respect du rythme de vie des enfants.<br/>Par le rire et la bonne humeur.<br/>Par le libre choix des enfants de participer ou pas aux jeux et aux activités proposés.<br/>Par une souplesse d'organisation.<br/>Par l'aménagement de l'espace.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

|                                                                     |                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Favoriser la créativité, la découverte, l'imaginaire, la curiosité. | L'imaginaire est un besoin de l'enfant. Il est à la source des apprentissages. | <p>Par le jeu.<br/> En leur proposant des techniques créatives différentes.<br/> En laissant dessiner l'enfant librement.<br/> En utilisant la fabulation.<br/> En profitant des espaces extérieurs aussi souvent que possible.<br/> En proposant des animations et des activités en lien avec le thème.<br/> Par la découverte d'activités culturelles, artistiques et sportives...<br/> En laissant du temps libre aux enfants.</p> |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## B. LE FONCTIONNEMENT

### 1. Les accueils de loisirs périscolaires du matin et du soir

#### Les horaires

Des changements d'horaires ont accompagné le retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018:

| <b>Ecole Pauline Kergomard</b>                       |              |              |                 |
|------------------------------------------------------|--------------|--------------|-----------------|
| <b>LUNDI</b>                                         | <b>MARDI</b> | <b>JEUDI</b> | <b>VENDREDI</b> |
| Accueil périscolaire de 7h15 à 8h20                  |              |              |                 |
| Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30   |              |              |                 |
| Horaires de classe de 8h30 à 11h45                   |              |              |                 |
| Pause méridienne de 11h45 à 13h35                    |              |              |                 |
| Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45 |              |              |                 |
| Horaires de classe de 13h45 à 16h30                  |              |              |                 |
| Accueil périscolaire de 16h30 à 19h                  |              |              |                 |
|                                                      |              |              |                 |

| <b>Ecoles Chateaubriand</b> |                                                      |              |              |                 |  |
|-----------------------------|------------------------------------------------------|--------------|--------------|-----------------|--|
| <b>MATERNELLE</b>           | <b>LUNDI</b>                                         | <b>MARDI</b> | <b>JEUDI</b> | <b>VENDREDI</b> |  |
|                             | Accueil périscolaire de 7h15 à 8h20                  |              |              |                 |  |
|                             | Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30   |              |              |                 |  |
|                             | Horaires de classe de 8h30 à 11h45                   |              |              |                 |  |
|                             | Pause méridienne de 11h45 à 13h35                    |              |              |                 |  |
|                             | Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45 |              |              |                 |  |
|                             | Horaires de classe de 13h45 à 16h30                  |              |              |                 |  |
|                             | Accueil périscolaire de 16h30 à 19h                  |              |              |                 |  |
| <b>ELEMENTAIRE</b>          | <b>LUNDI</b>                                         | <b>MARDI</b> | <b>JEUDI</b> | <b>VENDREDI</b> |  |
|                             | Accueil périscolaire de 7h15 à 8h20                  |              |              |                 |  |
|                             | Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30   |              |              |                 |  |
|                             | Horaires de classe de 8h30 à 12h                     |              |              |                 |  |
|                             | Pause méridienne de 12h à 13h50                      |              |              |                 |  |
|                             | Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h   |              |              |                 |  |
|                             | Horaires de classe de 14h à 16h30                    |              |              |                 |  |
|                             | Accueil périscolaire de 16h30 à 19h                  |              |              |                 |  |

Dans les accueils de loisirs périscolaires, les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h20 et de 16h30 à 19h. Ils arrivent et partent de façon échelonnée.

### **Les locaux**

Chaque accueil de loisirs périscolaire possède ses propres locaux et comprend : une salle de garderie, une cour, des sanitaires, les BCD et les salles de motricité des écoles.

### **Le fonctionnement des accueils**

#### ✓ Le matin

Un petit déjeuner est servi à 7h40/7h45 pour les enfants qui le souhaitent.

Dès son arrivée, l'enfant participe librement aux activités qui respectent ce moment de séparation avec la famille et l'entrée en classe. L'enfant sera sollicité toute la journée alors faisons en sorte que cet espace-temps soit calme, reposant et tranquille, en mettant à sa disposition un coin calme avec des livres, un

espace dessin, puzzle, jeux de manipulation et de construction (encastrement, pâte à modeler, kapla), de société, d'imitation (poupée, espace cuisine, garage) et des histoires...

L'enfant est toujours partant pour faire. Il est nécessaire de différencier ses besoins et ses désirs. L'équipe d'animation veillera à cela, avant de commencer une journée scolaire intense d'apprentissages.

A 8h20, les enfants de maternelle sont conduits dans leurs classes respectives. Les élémentaires sont conduits sur la cour de l'école.

#### ✓ Le soir

A 16h30, les enfants viennent à la garderie et commencent par goûter.

On profite du beau temps et de l'extérieur aussi souvent que possible pour des jeux libres mais aussi pour des jeux animés par l'équipe. La garderie périscolaire doit être un moment de détente et de dévouement après une journée de classe durant laquelle les enfants ont été enfermés et attentifs.

✓ Site de Pauline Kergomard : les élémentaires ont la possibilité de faire leurs devoirs. Ils peuvent s'isoler dans un lieu dédié sous la surveillance d'une animatrice.

✓ Site de Chateaubriand : l'aide aux devoirs est proposée par la CLE (Association Compter, Lire, Ecrire).

Les enfants pourront jouer le reste de la soirée, écouter des histoires, dessiner, manipuler et faire des activités manuelles de temps à autre en lien avec le thème de l'année.

**Le jeu sous toutes ses formes est l'activité principale des temps périscolaires.**

### **Les moyens humains**

L'équipe pédagogique est composée en majorité d'agents de la fonction publique territoriale et renforcée par des vacataires du CDG29 en fonction des effectifs.

Une attention particulière est portée à la formation du personnel d'animation (BAFA, formation continue).

Sur le site Pauline Kergomard: La direction est assurée par Camille MILIN. L'équipe est formée de 3 autres animatrices.

Sur le site Chateaubriand : La direction est assurée par Myriam BOISNEAU. La direction adjointe par Danielle LEFRIQUE. L'équipe est formée de 2 autres animatrices et d'un animateur de l'Espace Jeunes.

### **Les moyens financiers**

Un budget est alloué pour le temps de garderies par année scolaire.

## 2. La Pause Méridienne

### **Les horaires**

La pause méridienne se déroule de :

- 12h00 à 13h50 à l'école élémentaire Chateaubriand
- 11h45 à 13h35 à l'école maternelle Chateaubriand et à Pauline Kergomard.

### **Les locaux**

Les locaux scolaires et périscolaires sont mutualisés (BCD, salle de psychomotricité...), salle d'Arts Plastiques, cour, et permettent ainsi de manière concertée avec les équipes enseignantes de proposer des activités adaptées aux enfants selon leur âge, et par petits groupes.

Site Pauline Kergomard : Les deux halls en maternelle et élémentaire, la salle d'arts plastiques, une salle de classe et les locaux de la garderie au RDC ainsi que l'espace ludothèque au 1<sup>er</sup> étage, dans la BCD de l'école, la salle informatique.

Site Chateaubriand : La salle d'arts plastique au 1<sup>er</sup> étage, la BCD, la salle multifonctions, la salle de sciences en élémentaire, la salle informatique. En maternelle : la salle de motricité, la BCD (salle de bibliothèque) et les locaux de la garderie.

### **Le déroulement de la pause méridienne**

Chaque jour, des ateliers sont proposés aux enfants par l'équipe d'animation et des intervenants extérieurs en fonction des projets. L'organisation est différente sur les deux sites :

#### Site Pauline Kergomard

Depuis novembre 2017, les enfants d'élémentaire (en commençant par les CP, les APC et les CE1) déjeunent au scramble. Les animations de la pause méridienne sont déclinées en deux services (de 11h55 à 12h40 et de 12h45h à 13h30)

Les maternels mangent dès 11h45 dans une salle de restauration traditionnelle à l'exception des GS accueillis côté scramble. Un temps d'animation est proposé de 12h45 à 13h30 pour ceux qui ne font pas la sieste.

#### Site Chateaubriand

Depuis janvier 2016, à l'école élémentaire Chateaubriand, pour répondre à un effectif de rationnaires grandissant, et pour améliorer la qualité du temps de repas (gestion du bruit), 2 services de cantine ont été créés. La pause méridienne s'est adaptée à cette nouvelle organisation en proposant 2 services d'animation pour les élémentaires (12h10/12h50 ; 13h00/13h45).

Les maternels Chateaubriand déjeunent à 11h45 dans une salle agrandie et profitent des animations à partir de 12h45.

### Organisation générale commune aux deux sites

Des ateliers sont proposés tout au long de la semaine sans inscription en amont: atelier ludothèque, jeux d'extérieurs ou intérieurs, lecture de conte ou encore atelier "jeux de doigts et comptines" pour les maternels, danse...

Pour les ateliers avec les intervenants extérieurs (Espace Jeunes, partenaires associatifs...) les inscriptions se font chaque jour à Chateaubriand ; sur la cour à Pauline Kergomard ou la veille de l'animation.

La participation aux ateliers se fait sans inscription auprès des parents. L'enfant choisit ses loisirs.

**Les enfants peuvent faire des jeux libres sur la cour ou ne rien faire. Dans tous les cas, les enfants participent aux animations parce qu'ils sont volontaires.** Ils sont toujours sous la surveillance d'un adulte.

De la même façon que les temps d'accueil du matin et du soir, la pause méridienne doit être propice à la détente.

A partir de cette rentrée, le football, en tant que jeu libre, sera supprimé sur chaque site 1 midi par semaine.

Le relais est passé à 13h35 à l'équipe enseignante du groupe scolaire Pauline Kergomard et de l'école maternelle Chateaubriand et à 13h50 à l'école élémentaire Chateaubriand.

### **Les moyens humains**

L'équipe est ajustée en fonction de l'effectif enfant (renforts ponctuels nécessaires). L'équipe d'animation des ALSH périscolaires est renforcée par d'autres agents de la commune (ATSEM et personnel de surveillance de la cantine) ou des agents du CDG 29 formés ou non à l'animation.

8 personnes interviennent à Chateaubriand et 9 à Pauline Kergomard. Une partie d'entre elles assure la surveillance de cour.

Les animateurs assurent les ateliers en respectant le taux d'encadrement de 10 enfants par atelier en maternelle et 14 en élémentaire.

### **Les moyens financiers**

La mairie met à disposition un budget pour les intervenants extérieurs et pour l'achat du matériel.

## 3. Le temps de surveillance de 16h30 à 17h00

Suite au retour de la semaine scolaire de 4 jours, la commune a mis en place un temps de surveillance de 16h30 à 17h00 pour permettre aux parents de venir chercher leurs enfants avant 17h00. Les enfants jouent librement dans la cour de l'école sous la surveillance d'un adulte.

Il ne s'agit pas d'un temps d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

## **C. Le projet d'animation**

**L'année 2019-2020 aura pour fil conducteur : LES ARTS.**

**Le vivre ensemble, le jeu sous toutes ses formes restent d'actualité.**

**Une nouveauté : le football, en tant que jeu libre, sera supprimé de la cour de l'école un midi par semaine pour voir ce que cela engendre en terme de partage de cour, de mixité (même si cette année, les filles sont très présentes sur le terrain)...**

**Et feuilles blanches à volonté pour plus de créativité...**

Les activités proposées aux enfants seront réparties en quatre domaines dont voici un avant-goût:

- ✓ **Le Monde qui t'entoure** : Regarde pousser les plantes ; Jeux de coopération; Jeux informatiques ; Le P'tit Périsco (2 éditions prévues)...
- ✓ **Arts et cultures** : , Origami, création d'une maison à insectes, danse mexicaine, cuisine, au pays des rythmes et des sons, arts plastiques, découverte d'artistes et de techniques artistiques, papel picado, marionnettes, photo et vidéo...
- ✓ **Temps récréatif** : Jeux d'intérieur et d'extérieur ; activités manuelles ; ateliers de lecture, slack-line, jeux de ronde, ludothèque, initiation aux échecs, sorties à la Guilthèque...
- ✓ **Activités physiques** : Kin ball, Bumpball, parachute, football, jeux de crosse, Bouge ton corps, tchoukball, danse...

Pendant la pause méridienne, certains projets ont lieu toute l'année, d'autres sur une période plus courte.

*L'année scolaire sera découpée par les périodes de vacances scolaires :*

**De septembre à Octobre** : les arts mexicains

**De Novembre à décembre** : L'art de la marionnette

**De Janvier à Février** : Son et image

**Mars, Avril** : peinture et sculpture

**Mai, Juillet**: Land Art, nature et récupération.

*Avec la réforme des rythmes scolaires et surtout depuis la rentrée 2014/2015, les équipes périscolaires, les animateurs de l'Espace Jeunes, les animatrices de la Guilthèque sont secondés sur le terrain, par les partenaires associatifs de la commune : Le Centre Social L'Agora, L'Ecole de Musique et de Danse, L'Association Sportive de Guilers. Tous ensemble, ils participent et enrichissent de leurs compétences les animations de la pause méridienne et parfois des accueils périscolaires du soir, toujours en lien avec le fil conducteur du projet d'animation: LES ARTS.*

### **Le Centre Social L'Agora :**

L'animatrice famille anime un atelier ludothèque.

L'animatrice de la cyber-commune propose des jeux informatiques.

**L'École de Musique et de Danse** : 20 heures chaque année autour du chant, des rythmes et des sons, 10 heures par site

**L'Association Sportive de Guilers** : l'animateur sportif du club propose un atelier football en travaillant sur le fair-play et le respect des règles et des limites du terrain. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une animation pour les filles est proposée.

**Le personnel municipal** est investi dans l'animation de la pause méridienne.

**Les équipes périscolaires** proposent des ateliers chaque jour aux enfants comme : le jardinage, le journal le P'tit Périsco, ludothèque, des jeux de coopération, des activités manuelles, de la cuisine, de la danse, la découverte de techniques artistiques...

**Les animateurs de l'espace jeunes**, quant à eux, proposent des activités plutôt sportives comme cette année du tchoukall et du kin ball. Mais ils adaptent également leurs activités aux jeux de cour des enfants. Mais aussi des ateliers innovants comme l'initiation aux échecs.

**La Guilthèque** anime des ateliers autour du livre à Pauline Kergomard. Grâce à la proximité avec l'école Chateaubriand, 2 groupes d'enfants se rendront à la Guilthèque pour profiter de l'espace... C'est une première ! L'animatrice intervient également dans les garderies périscolaires sur de la lecture d'histoires, une soirée avant chaque période de vacances scolaires.

Les services techniques sont des partenaires privilégiés pour le projet de maison à insectes (en cours à Pauline Kergomard) et les projets qui sollicitent des découpes de bois.

*Les activités sont enrichies et différentes au fil de l'année, à partir des réflexions et des idées des équipes d'animation qui cheminent au fil de l'année en réunions périscolaires (une réunion entre chaque période de vacances).*

Les enfants des accueils de Loisirs périscolaires participent aux temps forts communaux comme la fête des garderies... et pour cette deuxième année, aux sorties sur le terrain : en projet, la visite du musée des Beaux-Arts de Brest...

## **D. LE RÔLE DE L'ANIMATEUR**

L'animateur :

- respecte la charte éducative, le projet pédagogique des accueils de loisirs périscolaires et le règlement périscolaire (à disposition à la garderie ou sur le site internet de la commune <http://www.mairie-guilers.fr/>) ainsi que les règles de vie. **L'animateur devra prendre connaissance de ces documents.**

- encadre les enfants et assure leur sécurité physique, morale et affective par une **surveillance constante**.

Il connaît les règles de vie et les applique. Il reprend les enfants aussi souvent que nécessaire (politesse, gros mots, attitude, respect...). Il régule les conflits et a un comportement juste auprès de tous les enfants. Il va vers l'enfant quand il a une remarque à lui faire.

Il a la possibilité de demander à l'enfant de se mettre en retrait du groupe pour lui permettre de se calmer ainsi que de réfléchir au sujet de son mauvais comportement durant quelques minutes.

Quand un enfant cause un dommage à autrui, il devra réparer ce qu'il a fait et s'excuser pour son acte, qu'il soit volontaire ou non. L'adulte doit s'en assurer.

- Il est sous la responsabilité du responsable de site périscolaire (Camille Milin à PK et Danielle Lefrique à CH) et de la coordinatrice enfance et périscolaire (Myriam Boisneau).

- l'animateur rend compte au responsable du site de ses actions, de tout incident ou difficulté et de toute information relative à l'enfant et à la famille. Le responsable en informera la coordinatrice périscolaire en cas de nécessité (ou en cas d'absence, la responsable du service enfance jeunesse, Charlène Bleunven).

L'animateur expliquera les difficultés rencontrées à la fin de chaque service au responsable. En cas de doutes, ou d'incident important il ira chercher immédiatement le responsable pour lui faire part des faits. (Bagarres, chocs violents, enfants malades).

A CH et à PK un cahier est mis à disposition des animateurs en cas de mauvais comportement des enfants. Au bout de 3 notifications, la famille est informée. Lorsqu'il soigne un enfant, il note les soins effectués sur le cahier de l'infirmerie.

-Il assure un **rôle de coéducation** et est attentif au rythme de vie des enfants.

L'animateur doit accompagner l'enfant dans sa prise d'autonomie en le guidant, en lui montrant comment faire pour que l'enfant puisse agir seul par la suite sur les gestes de la vie quotidienne et de façon sécurisée.

Une BCD est mise à disposition pour les enfants qui souhaitent être au calme avec présence d'un animateur.

- Il est accueillant auprès des enfants et des familles.

Il accueille les familles en les saluant nominativement.

Si l'animateur n'a pas la possibilité de répondre à la demande qui lui est faite, le/la responsable pourra le guider.

Proposer à l'enfant une activité, un jeu qu'il pourra faire seul ou accompagné de l'adulte.

- Il met en œuvre des activités d'animation en lien avec les projets et thèmes, de la recherche d'idées, à la préparation en passant par l'animation jusqu'au rangement.

Un programme d'activité est mis en place sur la pause méridienne, il est possible qu'il soit demandé aux remplaçants de mettre en place des activités selon ses connaissances et ses capacités, en lien avec le thème de la période.

- Il est soucieux des règles d'hygiène.

Veiller à ce que les enfants se lavent les mains après leur passage aux toilettes et avant d'aller manger (petit déjeuner/repas/goûter).

## ***A CHATEAUBRIAND***

### **Le matin : RDV en garderie**

- Accueillir l'enfant et sa famille dans une ambiance calme.
- Proposer dessins, histoires, jeux libres aux enfants, les accompagner si besoin.
- Veiller au bon respect des règles de vie.
- Aider au petit déjeuner s'il y a beaucoup d'enfants.

### **Le midi : RDV sur la cour**

- Faire l'appel des enfants (voir la procédure détaillée)
- Sortir et ranger le chariot de matériel mis à disposition des enfants
- Veiller au respect des règles de vie et intervenir auprès des enfants en cas de nécessité.

### **Le soir : RDV en garderie**

- Faire l'appel des enfants qui goûtent côté élémentaire.
- Accompagner les enfants pendant le goûter

## ***A PAULINE KERGOMARD***

### **Le matin : RDV en garderie**

- Accueillir l'enfant et sa famille dans une ambiance sereine.
- Proposer dessins, histoires, jeux libres aux enfants, les accompagner si besoin.
- Veiller au bon respect des règles de vie.
- Aider au petit déjeuner s'il y a beaucoup d'enfants.

### **Le midi : RDV dans le hall primaire ou maternel**

- Faire l'appel des enfants dans les classes
- Sortir et ranger le chariot de matériel mis à disposition des enfants.
- Veiller au respect des règles de vie et intervenir auprès des enfants en cas de nécessité.

- Faire ranger les enfants et ranger avant le départ en classe.
- Descendre les élémentaires sur la cour et les surveiller en attendant l'arrivée des enseignants.
- Mettre les feuilles de pointage devant les classes élémentaires.
- Nettoyer les tables, le sol et les toilettes en garderie.

- Soigner les enfants si nécessaire et noter les soins dans le carnet de l'infirmerie.
- Surveillance de cour, aide en cantine ou activité suivant le planning d'activités et/ou les besoins.
- L'animateur doit permettre aux enfants de goûter un peu de tout pendant le repas

- Accueillir les familles
- Surveillance de cour ou possibilité de mettre en place un jeu ou une activité en garderie.

- Faire ranger les enfants et ranger avant le départ en classe.
- Descendre les élémentaires sur la cour et les surveiller en attendant les enseignants.
- Nettoyer les tables, le sol en garderie.

- Soigner les enfants si nécessaire et noter les soins dans le carnet de l'infirmerie.
- Surveillance de cour, aide en cantine ou activité suivant le planning d'activités et/ou les besoins.

- L'animateur doit permettre aux enfants de goûter un peu de tout pendant le repas.

### **Le soir : RDV en garderie**

- Faire l'appel des enfants qui goûtent côté élémentaire.
- Accompagner les enfants pendant le goûter

- Accueillir les familles
- Surveillance de cour ou possibilité de mettre en place un jeu ou une activité.

## **E. EVALUATION 2019-2020**

### **Evaluation qualitative**

L'avis des enfants sur les animations, leurs souhaits.

Les retours des intervenants extérieurs, des parents, des équipes enseignantes.

Le bilan de l'équipe d'animation en juin (positif, points à améliorer, idées d'améliorations).

### **Evaluation quantitative**

Fréquentation des enfants pendant les ateliers de la pause méridienne.

Fréquentation des garderies.

La réalisation des projets prévus.

### **Bilan de service annuel avant les vacances estivales**